2007-03850/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

UN LIEU RENOUVELÉ POUR LE THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE

Terrebonne, le 21 mars 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane Lemieux, a annoncé aujourd'hui l'attribution d'une aide financière de 5 250 000 $ à la Société de développement culturel de Terrebonne pour la construction du nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne. Le coût total du projet est évalué à 9 329 220 $.

« C'est avec confiance que je réaffirme la volonté du gouvernement du Québec de voir le Théâtre du Vieux-Terrebonne intégrer de nouveaux espaces mieux adaptés à ses nombreux publics et qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de diffuseur majeur dans la région de Lanaudière, et plus particulièrement dans la MRC Les Moulins », a déclaré Mme Lemieux.

À la lumière de l'évolution du projet, le gouvernement du Québec bonifie le montant de sa participation financière par rapport à l'accord de principe et verse 5 250 000 $. L'augmentation du nombre de places, qui passe de 600 à 658, permettra d'optimiser l'espace et la rentabilité du nouveau théâtre. En plus, le concept retenu pour la salle accentuera son caractère intimiste. Le site sur lequel sera construit le nouveau bâtiment, qui a vu naître à l'époque de la Nouvelle-France le village de Terrebonne et dont les vestiges témoignent du mode de vie de ses premiers habitants, fera l'objet d'importants travaux archéologiques.

Rappelons que la ministre Lemieux donnait en décembre 2001 son accord de principe à la réalisation du projet. Cet engagement a notamment permis à la SODECT de tenir un concours d'architecture pour assurer l'intégration harmonieuse du nouveau théâtre dans le quartier historique du Vieux-Terrebonne, un milieu patrimonial protégé. La firme lauréate est Atelier T.A.G./Manon Asselin/Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes. Les travaux débuteront au cours des prochaines semaines.

« Par ses actions, la Société de développement culturel de Terrebonne manifeste le désir très fort de rendre les arts et la culture plus accessibles au sein de sa communauté. Elle recueille naturellement tout mon appui », a déclaré la Ministre.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007